

# CHAR À VOILE

## → FICHE DESCRIPTIVE # 2

### Description

→ Propulsé par le vent, le char à voile, engin à ras du sol, se pratique en général sur de grandes plages de sable ouvertes au vent pendant la marée basse.

→ Trois roues, une voile, un châssis suffisent pour procurer des sensations de vitesse et de liberté dès les premiers mètres de pilotage en position couchée, semi-couchée ou assise.

→ Quelque soit sa version, une ou deux places, le char à voile est accessible à toutes personnes, avec plus ou moins d'autonomie selon le type de handicap et le matériel utilisé.

→ Pour optimiser la sécurité des pratiquants et l'apprentissage de l'activité, la découverte du char à voile doit être encadrée par des personnes compétentes et diplômées dans une Ecole Française de Char à Voile labellisée par la Fédération Française de Char à Voile.

### Monoplace

→ Une seule personne possédant un minimum de force, de préhension et de motricité d'un des membres supérieurs, peut prendre place dans ce char à voile qui se compose :

- d'un siège ergonomique permettant une position semi-assise avec sangles individualisées,
- d'un palonnier pour le diriger avec les pieds ou les mains (volant et stick pour les personnes n'ayant pas de mobilité des membres inférieurs),
- de deux roues arrières et d'une roue avant,
- et d'un gréement comprenant une voile, des poulies et une corde. L'utilisation de poulies démultipliées permet de border et choquer l'écoute (= gonfler et dégonfler la voile) plus facilement.



### Biplace

→ Le biplace permet la pratique du char à voile pour les personnes n'ayant pas les capacités physiques et motrices suffisantes pour piloter seules en toute sécurité.

→ La pratique en binôme permet ; au-delà de faciliter le roulage, de partager des sensations, de développer une relation d'équipe et de confiance.

→ Dans un processus d'apprentissage, il peut aussi être une étape intermédiaire pour conduire un monoplace.



### Adaptations pour les déficients visuels

→ Outre le choix du matériel, l'adaptation pour l'apprentissage du char à voile réside dans la pédagogie adoptée. L'emploi d'un code de communication commun et de repères dans l'espace bien identifiés permet aux personnes déficientes visuelles de pouvoir pratiquer de la même façon que tout autre personne (en monoplace ou en biplace).

→ La possibilité d'utiliser un porte-voix ou tout autre guide sonore peut faciliter l'apprentissage.